

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE LA  
GIRONDE  
Arrondissement de  
BORDEAUX

COMMUNE D'EYSINES

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL  
D'EYSINES

Nombre des membres  
en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 avril 2026  
N°03

CERTIFIÉ EXECUTOIRE par la Présidente du Centre social et  
culturel d'Eysines  
Transmission Préfecture le : 27/04/2026  
Publication au Centre social et culturel le : 27/04/2026  
Affichage au Centre social et culturel le : 27/04/2026

OBJET : FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2026 – L'EYCHO CENTRE SOCIAL ET CULTUREL :  
ADOPTION.

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre social et culturel de la Ville d'EYSINES, convoqué le neuf avril deux mille vingt-six par Madame la Présidente s'est réuni dans la salle René Pujol à Eysines, sous la présidence de Madame Véronique JUSOT, Présidente.

PRÉSENTS :

- Au titre du collège des élus municipaux : Mme Amandine BETÉS, M. Richard CABRAFIGA, M. Rayan CHAFNI, Mme Valérie CHAZEAU, Mme Sophie DUPRAT, Mme Florence FAUBET-TEURLAY, M. Alain GILBERT, Mme Véronique JUSOT, Mme Laurence PUYOOU.
- Au titre du collège des associations : Mme Joëlle DUSSEAU, M. Bruno HUPIN, M. Georges RAYNAUD.
- Au titre du collège des habitants : Mme Carine BOURIAT, Mme Christine CABRAFIGA, M. Michel GOMINET, Mme Stéphanie RELION.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

- Au titre du collège des élus municipaux : M. Noam AÏT-OUMEGHAR
- Au titre du collège des associations : M. Jean-Pierre LUTARD.
- Au titre du collège des habitants : M. Stéphane BERNATETS.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

Madame la Vice-Présidente présente le rapport suivant :

Le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026, dont vous avez chacun reçu un exemplaire intégral ainsi que la note de présentation prévue à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous deux soumis à votre approbation, s'équilibrent globalement en dépenses et en recettes à la somme de 1 067 640,96 euros.

Soit pour la section d'investissement : 40 320,67 €.

Et pour la section de fonctionnement : 1 027 320,29 €.

Les chapitres budgétaires sont présentés et votés par nature aussi bien en fonctionnement, qu'en investissement.

Ceci étant, je vous demande de bien vouloir vous prononcer, chapitre par chapitre, sur le budget principal de l'Eycho Centre social et culturel de la Ville d'Eysines pour l'exercice 2026.

En section de fonctionnement :

⇒ En dépenses de fonctionnement :

Les chapitres

- |   |           |            |                |
|---|-----------|------------|----------------|
| - 011 Charges à caractère général                   | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |
| - 012 Charges du personnel et frais assimilés       | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |
| - 65 Autres charges de gestion courante             | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |
| - 66 Charges financières                            | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |
| - 67 Charges spécifiques                            | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |
| - 042 Opération d'ordre de transfert entre sections | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |

⇒ En recettes de fonctionnement :

Les chapitres

- |   |           |            |                |
|---|-----------|------------|----------------|
| - 013 Atténuation de charges                        | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |
| - 70 Produits services, domaine et ventes diverses  | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |
| - 74 Dotations et participations                    | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |
| - 75 Autres produits de gestion courante            | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |
| - 042 Opération d'ordre de transfert entre sections | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |

⇒ En dépenses d'investissement :

Les chapitres

- |  |           |            |                |
|--|-----------|------------|----------------|
| - 20 Immobilisations incorporelles                   | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |
| - 21 Immobilisations corporelles                     | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |
| - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |

⇒ En recettes d'investissement :

Les chapitres

- |  |           |            |                |
|--|-----------|------------|----------------|
| - 10 Dotations, fonds divers et réserves             | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |
| - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections | pour : 18 | contre : 0 | abstention : 1 |

Par ailleurs, afin de procéder à l'ensemble des actes relatifs à l'exécution de ce budget, je vous demande d'autoriser la Présidente de l'Eycho Centre social et culturel de la Ville d'Eysines à procéder à toutes les demandes de subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et des différents organismes partenaires chaque fois que cela sera opportun.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte les conclusions du présent rapport, mises au vote par 18 voix pour et 1 abstention.



Pour expédition conforme  
La Présidente du Centre social et culturel,

Accusé de réception en préfecture **3**  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

LSPP



Accusé de réception en préfecture **4**  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026



Centre social et culturel

**L'EYCHO**

L'EYCHO CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

## BUDGET PRIMITIF 2026

### Présentation brève et synthétique en application de l'article L.2313-1 du CGCT

Vote chaque année par le Conseil d'Administration, le budget de l'Eycho Centre social et culturel présente l'ensemble des dépenses et des recettes prévues dans les différents domaines d'intervention du Centre social et culturel. Il reprend les grandes orientations budgétaires préalablement débattues pour le budget.

Le budget primitif 2026 est un budget maîtrisé et conforme aux objectifs portés par le Centre social et culturel.

Dans la continuité de l'action du Centre social et culturel et, de son dernier agrément, les orientations sont cadrées par les ressources financières de l'Eycho constituées par :

- L'effort accentué de la Ville en faveur de l'attribution de la subvention municipale.
- Les participations des divers organismes financeurs selon 2 axes :
  - La participation des organismes que sont la Caisse d'Allocations Familiales et le Département (financements structurels).
  - Les subventions liées aux projets déposés auprès d'autres organismes, notamment en réponse à des appels à projets, dans le cadre de la politique active de recherche de soutien auprès de l'ensemble des organismes qui peuvent être sollicités : CAF, Préfecture, Bordeaux Métropole, entre autres.
- La participation de l'État pour le financement de deux postes « Adultes-Relais » (médiateur social).
- La participation des familles aux actions menées par l'Eycho sur la base d'une tarification et d'une adhésion annuelle, adoptées en Conseil d'Administration en juin de chaque année.
- La participation du bailleur social Domofrance au financement des postes des agents exerçant au Vigean (quartier politique de la ville), d'un animateur socioculturel et d'un éducateur sportif sur l'exercice 2026 dans le cadre de l'abattement sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) des bailleurs sociaux en quartier politique de la ville, mais aussi sur des séjours et des actions pour un public issu de ce même quartier ainsi que sur des événements en pied d'immeuble.

L'année 2026 verra le développement des actions du Centre social et culturel sur plusieurs axes avec :

- Un budget de fonctionnement adapté à ses orientations tant en moyens humains que matériels.
- La poursuite de ses activités, actions, séjours et chantiers avec une prudence sur la multiplication des sorties de consommation, la sobriété sur les énergies, les achats alimentaires et les prestations de service.
- L'affirmation de la médiation sociale et de « l'aller vers », avec deux Adultes-Relais.
- L'implication des bénévoles dans les commissions et le CPI sur de l'accompagnement de projets.
- L'accentuation de notre action environnementale.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00328-BF  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

1

2590

Le Centre social et culturel poursuivra son action en direction de ses publics en appuyant sa vigilance sur ses dépenses de fonctionnement, tout en accompagnant les dynamiques au sein de certains collectifs dans la mesure du possible.

Il poursuivra ses rencontres ponctuelles entre la population et les différents partenaires associatifs et/ou institutionnels et apportera son soutien aux familles dans le cadre du projet « Animation Collective Famille » via le CLAS, des départs en vacances et des accompagnements individuels ainsi que des animations collectives.

### Le budget primitif 2026

Le budget est composé de deux grandes sections :

- La section de fonctionnement pour des frais de personnel et des dépenses de charges à caractère général.
- La section d'investissement pour des dépenses d'équipement.

Le budget primitif total s'élève à **1 067 640,96 €**

L'équilibre budgétaire est le suivant :

## Section de Fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2026	Montants	%
Atténuations de charges	70 000,00	6,81%
Produits des services/domaine et ventes	98 800,00	9,62%
Dotations, subventions & participations	745 000,00	72,52%
Autres produits de gestion courante	10,00	0,00%
Opérat. D'ordre de trans. Entre sect.	1 953,00	0,19%
Résultat reporté 2025	111 557,29	10,86%
<b>TOTAL</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>100,00%</b>

1 027 320,29 €

Dépenses de fonctionnement 2026	Montants	%
Charges à caractère général	216 594,38	21,08%
Charges de personnel et frais assimilés	774 515,00	75,39%
Autres charges de gestion courante	4 210,00	0,41%
Charges financières	200,00	0,02%
Charges exceptionnelles	15 000,00	1,46%
Dotations aux amortissements	16 800,91	1,64%
<b>TOTAL</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>100,00%</b>

## Section d'Investissement

Recettes d'investissement 2026	Montants	%
FCTVA	905,49	2,25%
Dotations aux amortissements	16 800,91	41,67%
Excédent 2025	22 614,27	56,09%
<b>TOTAL</b>	<b>40 320,67</b>	<b>100,00%</b>

40 320,67 €

Dépenses d'investissement 2026	Montants	%
Immobilisations incorporelles	10 000,00	24,80%
Immobilisation corporelles	28 367,67	70,36%
Reprises sur autofinancement antérieur	1 953,00	4,84%
<b>TOTAL</b>	<b>40 320,67</b>	<b>100,00%</b>

# ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2026

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes Réelles	Dépenses Réelles
Atténuation de charges 70 000 € (6,81%)	Charges à caractère général 216 594,38 € (21,08%)
Produits des services 98 800 € (9,62%)	Charges du personnel et frais assimilés 774 515 € (75,39%)
Dotations, subventions & participations Commune 495 000 € (48,18%) Autres Subventions 250 000 € (24,34%)	Autres charges de gestion courante 4 210 € (0,41%)
Autres produits de gestion courante 10 €	Charges financières 200 € (0,02%) Charges Exceptionnelles 15 000 € (1,46%)
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES</b> 913 810,00 €	<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES</b> 1 010 519,38 €
Recettes d'Ordre	Dépenses d'Ordre
Opérat. D'ordre de transf. Entre sect. 1 953,00 €	Dotations aux amortissements 16 800,91 €
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b> 1 953,00 €	<b>TOTAL DÉPENSES D'ORDRE</b> 16 800,91 €
Résultat reporté 2025 111 557,29 €	<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> 1 027 320,29 €
<b>1 027 320,29 €</b>	

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'Équipement	Dépenses d'Équipement
Dotations, fonds divers & réserves 905,49 € (FCTVA)	Immobilisations Incorporelles 10 000,00 €
	Immobilisations corporelles 28 367,67 €
	<b>TOTAL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT</b> 38 367,67 €
	➔
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES</b> 905,49 €	<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES</b> 38 367,67 €
	Opérat' ordre transferts entre sections 1 953,00 €
	➔
Opérat' ordre transfert entre section 16 800,91 € (amortissements)	
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b> 16 800,68 €	<b>TOTAL DÉPENSES D'ORDRE</b> 1 953,00 €
Solde d'Exécution positif reporté 22 614,27 €	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b> 40 320,67 €	<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b> 40 320,67 €

## SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le budget du Centre social et culturel fait apparaître les dépenses et les recettes prévisionnelles liées au fonctionnement courant des différents services de l'Eycho en direction des habitants. Ces estimations sont les plus sincères possibles aussi bien en recettes qu'en dépenses. Elles sont basées sur l'examen attentif du réalisé 2025 et mises en perspectives avec les prospectives dans un contexte à un instant T.

⇒ **Recettes de fonctionnement : 1 027 320,29 € (inclus l'excédent de fonctionnement reporté)**

Soit en volume de moins 3,58% par rapport au BP 2025, et moins 0,75% sur les recettes réelles de fonctionnement (hors quote-part des subventions d'investissement et de l'excédent reporté).

### 1-Atténuations de charges : 70 000,00 € - Chapitre 013

Ces montants correspondent à des remboursements, notamment :

- la prise en charge partielle du salaire et des charges de deux postes Adultes-Relais dédiés à la médiation sociale, un contrat sur une année complète, financé par l'Etat via la Préfecture et l'Agence Nationale de la cohésion des territoires. Un second contrat sur 9 mois, l'agent en poste en 2025 étant à remplacer avec un recrutement toujours en cours début 2026.
- le remboursement par le bailleur social Domofrance dans le cadre de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), permettant notamment de financer en partie les salaires d'un animateur socioculturel et d'un éducateur sportif au sein de l'Eycho.
- les remboursements d'indemnités journalières perçues.
- le supplément familial de traitement versé sur les salaires des agents au cours de l'année 2024.

### 2-Produits des services et du domaine : 98 800,00 € - chapitre 70

Ce chapitre regroupe les recettes issues des prestations et activités proposées par l'Eycho :

- les adhésions annuelles des usagers (10€ pour une adhésion individuelle et 20€ pour une adhésion famille).
- les participations financières des usagers aux prestations individuelles ou collectives. Le montant de ces produits des services augmente de 6,35% par rapport à 2025. La nouvelle grille tarifaire applicable aux activités sera votée en juin 2026 et rentrera en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre ; elle s'alignera sur l'évolution tarifaire qu'aura voté la Ville d'Eysines.
- les recettes provenant des buvettes organisées lors des animations et événements par l'équipe salariée et les bénévoles de l'Eycho.

### 3-Dotations et participations : 745 000,00 € - chapitre 74

Ces recettes proviennent principalement :

- de la subvention de fonctionnement versée par la Ville : 495 000,00 € (490 000,00 € en 2025)
- des financements obtenus pour les projets, actions et animations menés sur les différents sites de l'Eycho, notamment par la Caisse d'Allocations Familiales, l'État, le Département, Bordeaux Métropole, le bailleur social la Mission Locale Technowest par le biais du FLAJ (Fond Local aux Jeunes).

### 4-Autres produits de gestion : 10,00 € - Prélèvement à la source - chapitre 75

Montant symbolique correspondant aux prélèvements à la source réalisés sur les salaires des agents (reversés à l'Etat). Il est calculé sur la base des sommes au centimes près, mais arrondi à l'euro supérieur ou inférieur selon le cas.

Un écart peut donc apparaître entre la somme réelle prélevée et la somme arrondie enregistrée en recette.

Lorsque l'arrondi est favorable, un titre de recette est émis simultanément au mandat de reversement du prélèvement à la source (PAS). A l'inverse si l'arrondi est défavorable, un mandat est établi pour régulariser la différence.

#### 5-Opérations d'ordre de transfert entre sections : 1 953,00 € - chapitre 042

Il s'agit de la quote-part des subventions d'investissement transférée à la section de fonctionnement. Ces subventions avaient été attribuées par la Caisse d'Allocations Familiales pour financer de l'équipement informatique du pôle numérique de la Maison Guy Queyroi et l'achat de produits électroménagers pour le local Serge Mallet. L'amortissement de ces subventions se poursuit au cours de l'exercice 2026 jusqu'en 2030.

#### ⇒ **Dépenses de fonctionnement** : 1 027 320,29 €

Les dépenses de cette section ont été revues à la baisse par rapport aux dépenses réelles de l'exercice 2025 soit une diminution de 0,84% et de 0,83% sur les seules dépenses de fonctionnement.

#### 1-Charges à caractère général : 216 594,38 € (- 8,53% par rapport au budget primitif 2025) – chapitre 011.

Ces charges regroupent l'ensemble des dépenses liées aux activités des sites du Centre social et culturel. Elles incluent notamment :

- la mobilisation et l'accompagnement de chantiers jeunes et de projets d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes,
- les prestations de service,
- les formations hors CNFPT des agents (dans la limite du budget disponible envisagé lors de l'élaboration du plan de formation 2026).
- la prise en charge des hausses des coûts de l'alimentation, des assurances, des transports, des énergies...

#### 2-Charges de personnel : 774 515,00 € (+2,39% par rapport au budget primitif 2025) – chapitre 012.

L'évolution des charges de personnel résulte des obligations légales et statutaires de la fonction publique territoriale :

- glissement vieillesse-technicité, taux des charges patronales, réforme des statuts, revalorisation du SMIC, Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

Il convient de noter des points particuliers pour 2026 :

- versement d'indemnités de chômage à un ancien agent pour lequel l'Eycho a été le dernier employeur (jusqu'en décembre 2026).
- recrutement d'un agent pour remplacer le responsable administratif et financier, comprenant une provision pour la période de tuilage.
- mise à la retraite au 1<sup>er</sup> octobre du responsable administratif et financier (congé fin juin).
- les besoins en personnel saisonniers et les ajustements d'effectifs, qui évolueront en fonction des nécessités d'activités et dans le cadre de l'agrément et le fonctionnement de l'Établissement Public Administratif.

3-Autres charges de gestion : 4 210,00 € - chapitre 65.

Ces charges regroupent principalement le renouvellement annuel de la licence informatique ADOBE et les frais liés au prélèvement à la source, mais aussi le renouvellement du parafeur DOCAPOSTFAST au nom de la directrice pour la télétransmission dématérialisée des actes constitutifs à la Préfecture pour le contrôle de légalité. Mais aussi des parafeurs CERTINOMIS pour la signature électronique des bordereaux de mandats et de titres.

4-Charges financières : 200,00 € - chapitre 66.

Il s'agit des frais bancaires liés à l'encaissement des chèques vacances fournis par les familles pour le règlement des activités.

5-Charges spécifiques : 15 000,00 € - chapitre 67.

Cette somme est une provision visant à prévenir d'éventuels remboursements de subventions versées au titre des exercices antérieurs, pour des projets financés par des partenaires institutionnels ou à des usagers, sur présentation d'un certificat médical justifiant l'impossibilité de réaliser l'activité.

6- Opérations d'ordre dotations aux amortissements : 16 800,91 € - chapitre 042.

Cette ligne correspond aux dotations aux amortissements des biens et autres acquisitions des années précédentes recensés dans l'inventaire dédié, mais aussi des acquisitions réalisées au cours de l'exercice (calcul au *pro rata temporis*). La méthode retenue prend en compte le temps écoulé depuis l'acquisition (nombre de jours ou de mois) par rapport à la durée totale de l'exercice.

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Les dépenses et recettes de cette section s'équilibrent à hauteur de 40 320,67 €.

Les investissements de l'Eycho Centre social et culturel consisteront essentiellement pour cette année, à :

- l'achat de nouvelles licences selon les besoins,
- de matériel en électroménager pour animer les ateliers cuisine,
- de matériel informatique selon les besoins (écrans, claviers, PC),
- d'une à deux machines à popcorn dans le cadre des buvettes de l'Eycho, et pour générer des recettes lors d'évènements.

⇒ **Recettes : 40 320,67 € (dont excédent d'investissement reporté de l'exercice précédent : 22 614,27 €)**

1-Dotations, fonds divers et réserves : 905,49 € - chapitre 10.

Il s'agit des recettes provenant du FCTVA « Fonds de Compensation pour la TVA », mécanisme de soutien à l'investissement public local. Ce montant correspond au remboursement de la TVA (taux de 16,404%) sur des matériels ou autres biens acquis sur l'exercice N-2.

2-Opérations d'ordre de transfert entre sections : 16 800,91 € chapitre 040.

Ce chapitre enregistre les dotations aux amortissements ainsi que sur charges d'amortissement, calculées au *pro rata temporis* pour l'année 2026 sur les biens amortissables.

⇒ Dépenses : 40 320,67 €

Elles sont constituées de :

1-Immobilisations incorporelles : 10 000,00 € - chapitre 20

Il s'agit de l'ensemble des dépenses pour de l'acquisition de logiciel spécifique ou bureautique.

2-Immobilisation corporelles : 28 367,67 € - chapitre 21

Il s'agit de prévoir des dépenses liées à l'achat :

- De matériel informatique (remplacement d'écran, de PC et autres fournitures informatiques),
- D'appareils électroménagers selon les besoins,
- D'une à deux machines à popcorn (selon devis).

3-Opérations d'ordre de transfert entre sections : 1 953,00 € - chapitre 040.

Il s'agit de la reprise sur l'autofinancement antérieur sur une subvention allouée par la Caisse d'Allocations Familiales, pour un véhicule et d'un réseau informatique sur la Maison Guy Queyroi.



**Acte à classer****EYCHO26\_00327**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-27T10-22-21.00 ( MI269375402 )

Identifiant unique de l'acte :

033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )Objet de l'acte : FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2026 - L'EYCHO CENTRE SOCIAL  
ET CULTUREL ADOPTION

Date de décision : 23/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales  
 7.1. Decisions budgétaires  
 7.1.2. délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DOCBUDG-20002777900012-033041-  
BP-2026-24042026000000.XML](#) Multicanal : oui

Pièces jointes :

[budget  
primitif\\_2026042709541...](#) Type PJ : 21\_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[délibération n.3 - Budget  
2026.PDF](#) Type PJ : 99\_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 27/04/26 à 10:22

Par [MONTRIOU Stéphanie](#)

Transmis

Date 27/04/26 à 10:22

Par [MONTRIOU Stéphanie](#)

Accusé de réception

Date 27/04/26 à 10:30



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL**  
Autre établissement public administratif local

Numéro SIRET : 20002777900012  
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE MERIGNAC

**Budget primitif**  
relatif à l'exercice 2026  
voté par Nature

**Budget principal**

**Instruction budgétaire et comptable M. 57**  
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements  
publics

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	

Accusé de réception en préfecture	Sans Objet
033-200027779-20260423-EYCHO26	00327-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026	Sans Objet
Date de réception préfecture : 27/04/2026	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
<b>B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements</b>	41
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	42
<b>B9 - Etat du personnel</b>	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	46
C1.1 - Equilibre budgétaire	47
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	48
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	49
<b>A - Arrêté et signatures</b>	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

**I**  
**A**

**Informations statistiques**

	Valeurs
Population totale	24 825

**Informations fiscales (N-2)**

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

**Informations financières – ratios**

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	40,71
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	36,81
3 Dépenses d'équipement brut / population	1,55
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	76,65 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	110,58 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	4,20 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-10,58 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).  
 (2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.  
 (3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595

(4) Au code général des impôts

(5) Les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Apposé de réception en préfecture  
 053-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
 Date de téléttransmission : 27/04/2026  
 Date de réception préfecture : 27/04/2026



# I – INFORMATIONS GENERALES

## EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

I  
C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	952 717,27	130 515,16	A1	134 171,56
Investissement	13 971,34 (3)	18 564,20	A2	22 614,27
Fonctionnement	938 745,93 (4)	111 950,96	A3	111 557,29

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
I + II	0,00	III + IV	0,00
I	0,00	III	0,00
II	0,00	IV	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	134 171,56
Investissement	A2 + B2	22 614,27
Fonctionnement	A3 + B3	111 557,29

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou déinitialisés de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

	<b>II</b>	
		<b>A</b>

VOTE	DEPENSES	+	RECETTES
	40 320,67		17 706,40
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)			

		+	
<b>REPORTS</b>			
	0,00		0,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)			
	0,00		22 614,27
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)			

		=	
Total de la section d'investissement (2)			
	40 320,67		40 320,67

VOTE	DEPENSES	+	RECETTES
	1 027 320,29		915 763,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget			

		+	
<b>REPORTS</b>			
	0,00		0,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)			
	0,00		111 557,29
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)			

		=	
Total de la section de fonctionnement (3)			
	1 027 320,29		1 027 320,29

		=	
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>			
	1 067 640,96		1 067 640,96

Accusé de réception en préfecture  
 033-200027779-20260423  
 Date de télétransmission : 2026/04/26  
 Date de réception préfecture : 2026/04/26

(1) Annulation uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.  
 (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
 (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
 (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**PRESENTATION DES AP VOTEES**

II  
B1

**AUTORISATION DE PROGRAMME (1)**

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
<b>TOTAL</b>			0,00
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>			0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture  
 033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
 Date de télétransmission : 27/04/2026  
 Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>		<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.  
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture  
 033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
 Date de télétransmission : 27/04/2026  
 Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	4 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	29 870,25	0,00	28 367,67	28 367,67	28 367,67
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>33 870,25</b>	<b>0,00</b>	<b>38 367,67</b>	<b>38 367,67</b>	<b>38 367,67</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>33 870,25</b>	<b>0,00</b>	<b>38 367,67</b>	<b>38 367,67</b>	<b>38 367,67</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 372,60		1 953,00	1 953,00	1 953,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>3 372,60</b>		<b>1 953,00</b>	<b>1 953,00</b>	<b>1 953,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>37 242,85</b>	<b>0,00</b>	<b>40 320,67</b>	<b>40 320,67</b>	<b>40 320,67</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>40 320,67</b>
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 603,97	0,00	905,49	905,49	905,49
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 603,97</b>	<b>0,00</b>	<b>905,49</b>	<b>905,49</b>	<b>905,49</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 603,97</b>	<b>0,00</b>	<b>905,49</b>	<b>905,49</b>	<b>905,49</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	17 074,68		16 800,91	16 800,91	16 800,91
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>17 074,68</b>		<b>16 800,91</b>	<b>16 800,91</b>	<b>16 800,91</b>

<b>TOTAL</b>	<b>18 678,65</b>	<b>0,00</b>	<b>17 706,40</b>	<b>17 706,40</b>	<b>17 706,40</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>22 614,27</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>40 320,67</b>
---	------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR  
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

**14 847,91**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace les travaux effectués sur un

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	236 798,88	0,00	216 594,38	216 594,38	216 594,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	756 400,00	0,00	774 515,00	774 515,00	774 515,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 450,00	0,00	4 210,00	4 210,00	4 210,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>995 648,88</b>	<b>0,00</b>	<b>995 319,38</b>	<b>995 319,38</b>	<b>995 319,38</b>
66	Charges financières	300,00	0,00	200,00	200,00	200,00
67	Charges spécifiques (3)	18 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 013 948,88</b>	<b>0,00</b>	<b>1 010 519,38</b>	<b>1 010 519,38</b>	<b>1 010 519,38</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	17 074,68		16 800,91	16 800,91	16 800,91
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>17 074,68</b>		<b>16 800,91</b>	<b>16 800,91</b>	<b>16 800,91</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 031 023,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>1 027 320,29</b>
					+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
					=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>1 027 320,29</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	72 600,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	92 900,00	0,00	98 800,00	98 800,00	98 800,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	750 000,00	0,00	745 000,00	745 000,00	745 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	200,00	0,00	10,00	10,00	10,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>915 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>913 810,00</b>	<b>913 810,00</b>	<b>913 810,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>915 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>913 810,00</b>	<b>913 810,00</b>	<b>913 810,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 372,60		1 953,00	1 953,00	1 953,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 372,60</b>		<b>1 953,00</b>	<b>1 953,00</b>	<b>1 953,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>919 072,60</b>	<b>0,00</b>	<b>915 763,00</b>	<b>915 763,00</b>	<b>915 763,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>111 557,29</b>
---	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 027 320,29</b>
--	---------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>14 847,91</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 953,00	1 953,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	28 367,67	0,00	28 367,67
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>38 367,67</b>	<b>1 953,00</b>	<b>40 320,67</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>40 320,67</b>
---	------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	216 594,38		216 594,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	774 515,00		774 515,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	4 210,00	0,00	4 210,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	200,00	0,00	200,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	16 800,91	16 800,91
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 010 519,38</b>	<b>16 800,91</b>	<b>1 027 320,29</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 027 320,29</b>
--	---------------------

098-200027779-20260423-ETCRO26\_00327-DE  
 Date de télétransmission : 27/04/2026  
 Date de réception préfecture : 27/04/2026

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	905,49	0,00	905,49
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		16 800,91	16 800,91
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>905,49</b>	<b>16 800,91</b>	<b>17 706,40</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 22 614,27

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **40 320,67****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	70 000,00		70 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	98 800,00		98 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	745 000,00		745 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	10,00	0,00	10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 953,00	1 953,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>913 810,00</b>	<b>1 953,00</b>	<b>915 763,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20200423-EYCHO26\_00327-DE 0,00  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception en préfecture : 27/04/2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			111 557,29
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			1 027 320,29

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>		<b>A</b>

## DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>37 242,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 320,67</b>	<b>40 320,67</b>	<b>0,00</b>	<b>40 320,67</b>	<b>40 320,67</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	29 870,25	0,00	0,00	28 367,67	28 367,67	0,00	28 367,67	28 367,67
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>33 870,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 367,67</b>	<b>38 367,67</b>	<b>0,00</b>	<b>38 367,67</b>	<b>38 367,67</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
42 Opérations d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>33 870,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 367,67</b>	<b>38 367,67</b>	<b>0,00</b>	<b>38 367,67</b>	<b>38 367,67</b>
09 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 372,60			1 953,00	1 953,00		1 953,00	1 953,00
07 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>3 372,60</b>			<b>1 953,00</b>	<b>1 953,00</b>		<b>1 953,00</b>	<b>1 953,00</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 40 320,67

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = FF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = FI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>18 678,65</b>	<b>0,00</b>	<b>17 706,40</b>	<b>17 706,40</b>	<b>17 706,40</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 603,97	0,00	905,49	905,49	905,49
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 603,97</b>	<b>0,00</b>	<b>905,49</b>	<b>905,49</b>	<b>905,49</b>
48 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 603,97</b>	<b>0,00</b>	<b>905,49</b>	<b>905,49</b>	<b>905,49</b>
01 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
02 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	17 074,68		16 800,91	16 800,91	16 800,91
03 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>17 074,68</b>		<b>16 800,91</b>	<b>16 800,91</b>	<b>16 800,91</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

22 614,27

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>40 320,67</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

**III - VOTE DU BUDGET**  
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

**III**  
**A1**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>37 242,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 320,67</b>	<b>40 320,67</b>	<b>0,00</b>	<b>40 320,67</b>	<b>40 320,67</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2051 Concessions, droits similaires	4 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	29 870,25	0,00	0,00	28 367,67	28 367,67	0,00	28 367,67	28 367,67
21838 Autre matériel informatique	13 800,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00	0,00	0,00	3 367,67	3 367,67	0,00	3 367,67	3 367,67
2188 Autres immobilisations corporelles	13 070,25	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>33 870,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 367,67</b>	<b>38 367,67</b>	<b>0,00</b>	<b>38 367,67</b>	<b>38 367,67</b>
18 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception en préfecture : 28/04/2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	33 870,25	0,00	0,00	38 367,67	38 367,67	0,00	38 367,67	38 367,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 372,60			1 953,00	1 953,00		1 953,00	1 953,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	3 372,60			1 953,00	1 953,00		1 953,00	1 953,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	3 372,60			1 953,00	1 953,00		1 953,00	1 953,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	3 372,60			1 953,00	1 953,00		1 953,00	1 953,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III  
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL			I		II	III = I + II
018	RSA	18 678,65	0,00	17 706,40	17 706,40	17 706,40
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 603,97	0,00	905,49	905,49	905,49
10222	FACTVA	1 603,97	0,00	905,49	905,49	905,49
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 603,97</b>	<b>0,00</b>	<b>905,49</b>	<b>905,49</b>	<b>905,49</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 603,97</b>	<b>0,00</b>	<b>905,49</b>	<b>905,49</b>	<b>905,49</b>
041	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	17 074,68		16 800,91	16 800,91	16 800,91
204	Licences, logiciels, droits similaires	450,00		1 875,00	1 875,00	1 875,00
206	Réseaux d'électrification	674,00		674,00	674,00	674,00
207	Autre matériel informatique	6 100,58		6 212,91	6 212,91	6 212,91
208	Autres matériels de bureau et mobiliers	329,00		329,00	329,00	329,00
209	Autres immo. corporelles	9 521,10		7 710,00	7 710,00	7 710,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00

**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - BUDGET CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - BP - 2026**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>17 074,68</b>	I	<b>16 800,91</b>	II	<b>16 800,91</b>

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
 033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
 Date de télétransmission : 27/04/2026  
 Date de réception préfecture : 27/04/2026

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**III**

**B**

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 031 023,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>1 027 320,29</b>
011	Charges à caractère général (3)	236 798,88	0,00	0,00	216 594,38	216 594,38	0,00	216 594,38	216 594,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	756 400,00	0,00	0,00	774 515,00	774 515,00	0,00	774 515,00	774 515,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 450,00	0,00	0,00	4 210,00	4 210,00	0,00	4 210,00	4 210,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>995 648,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>995 319,38</b>	<b>995 319,38</b>	<b>0,00</b>	<b>995 319,38</b>	<b>995 319,38</b>
66	Charges financières	300,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
67	Charges spécifiques (3)	18 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>18 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 200,00</b>	<b>15 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 200,00</b>	<b>15 200,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 013 948,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 010 519,38</b>	<b>1 010 519,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 010 519,38</b>	<b>1 010 519,38</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Opérations ordre transf. entre sections (4)	17 074,68	0,00	0,00	16 800,91	16 800,91	0,00	16 800,91	16 800,91
025	Opérations ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>17 074,68</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 800,91</b>	<b>16 800,91</b>	<b>0,00</b>	<b>16 800,91</b>	<b>16 800,91</b>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 030 648,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 026 720,29</b>	<b>1 026 720,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 026 720,29</b>	<b>1 026 720,29</b>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>1 027 320,29</b>

**D002 Résultat reporté ou anticipé (5)**

**0,00**

**Total des dépenses de fonctionnement cumulées**

**1 027 320,29**

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYC-026-00322-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception en préfecture : 27/04/2026

**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - BUDGET CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - BP - 2026**

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

2634



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 031 023,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 027 320,29</b>	<b>1 027 320,29</b>
011	Charges à caractère général (4)	236 798,88	0,00	0,00	216 594,38	216 594,38	0,00	216 594,38	216 594,38
6042	Achats de prestations de services	72 800,00	0,00		70 500,00	70 500,00	0,00	70 500,00	70 500,00
60612	Energie - Electricité	150,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60622	Carburants	2 500,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
60623	Alimentation	15 000,00	0,00		12 700,00	12 700,00	0,00	12 700,00	12 700,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	0,00		170,00	170,00	0,00	170,00	170,00
60631	Fournitures d'entretien	100,00	0,00		80,00	80,00	0,00	80,00	80,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	0,00		2 880,00	2 880,00	0,00	2 880,00	2 880,00
61351	Matériel roulant	1 500,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
61358	Autres	9 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6156	Maintenance	7 000,00	0,00		5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00
6168	Autres primes d'assurance	1 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
6186	Autres frais divers	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6187	Indemnités aux comptable et régisseurs	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6188	Honoraires médicaux et paramédicaux	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6189	Frais d'actes et de contentieux	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6220	Divers	8,88	0,00		4,38	4,38	0,00	4,38	4,38
6223	Fêtes et cérémonies	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6226	Catalogues et imprimés	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6236	Divers	0,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6247	Transports collectifs	15 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 500,00	0,00		3 250,00	3 250,00	0,00	3 250,00	3 250,00
6261	Frais d'affranchissement	50,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de transmission : 2026/04/26  
Date de réception en préfecture : 2026/04/26

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00		11 980,00	11 980,00	0,00	11 980,00	11 980,00
627	Services bancaires et assimilés	90,00	0,00		120,00	120,00	0,00	120,00	120,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
62878	Remb. frais à des tiers	21 000,00	0,00		20 600,00	20 600,00	0,00	20 600,00	20 600,00
6288	Autres services extérieurs	30 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	700,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	756 400,00	0,00		774 515,00	774 515,00		774 515,00	774 515,00
6331	Versement mobilité								
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 000,00	0,00		8 700,00	8 700,00		8 700,00	8 700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 000,00	0,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
64111	Rémunération principale titulaires	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
64112	SFT, indemnité de résidence	294 000,00	0,00		276 250,00	276 250,00		276 250,00	276 250,00
64113	NBI	10 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64118	Autres indemnités	3 000,00	0,00		2 980,00	2 980,00		2 980,00	2 980,00
64131	Rémunérations	93 400,00	0,00		75 560,00	75 560,00		75 560,00	75 560,00
64132	SFT, indemnité de résidence	133 000,00	0,00		118 600,00	118 600,00		118 600,00	118 600,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64168	Autres emplois aidés	600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		35 400,00	35 400,00		35 400,00	35 400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 000,00	0,00		87 700,00	87 700,00		87 700,00	87 700,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	100 000,00	0,00		107 805,00	107 805,00		107 805,00	107 805,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 000,00	0,00		4 670,00	4 670,00		4 670,00	4 670,00
6456	Allocations chômage versées directement	16 500,00	0,00		15 600,00	15 600,00		15 600,00	15 600,00
6457	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6458	Autres charges sociales diverses	1 600,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6459	Autres	1 200,00	0,00		1 350,00	1 350,00		1 350,00	1 350,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
015	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
033-2027779-20260423-EYCH-026-00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception en préfecture : 27/04/2026

**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - BUDGET CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - BP - 2026**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 450,00	0,00	0,00	4 210,00	4 210,00	0,00	4 210,00	4 210,00
65315	Formation	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65818	Autres	2 200,00	0,00		3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	50,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>995 648,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>995 319,38</b>	<b>995 319,38</b>	<b>0,00</b>	<b>995 319,38</b>	<b>995 319,38</b>
66	Charges financières	300,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6686	Autres	300,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
67	Charges spécifiques (4)	18 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	18 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>18 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 200,00</b>	<b>15 200,00</b>		<b>15 200,00</b>	<b>15 200,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 013 948,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 010 519,38</b>	<b>1 010 519,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 010 519,38</b>	<b>1 010 519,38</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
024	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	17 074,68			16 800,91	16 800,91		16 800,91	16 800,91
025	Dot. amort. immos incorporelles	17 074,68			16 800,91	16 800,91		16 800,91	16 800,91
026	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>17 074,68</b>			<b>16 800,91</b>	<b>16 800,91</b>		<b>16 800,91</b>	<b>16 800,91</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

Accusé de réception en préfecture  
033 200027779-20260423-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception en préfecture : 27/04/2026  
N° de dossier : 2026\_00327-DE

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I+B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RIF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 = produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>919 072,60</b>	<b>0,00</b>	<b>915 763,00</b>	<b>915 763,00</b>	<b>915 763,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	72 600,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	72 600,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	92 900,00	0,00	98 800,00	98 800,00	98 800,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	900,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 800,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	75 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	1 200,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7066	Redevances services à caractère social	6 000,00	0,00	5 800,00	5 800,00	5 800,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	750 000,00	0,00	745 000,00	745 000,00	745 000,00
74748	Participation autres communes	490 000,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
747888	Autres	260 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	200,00	0,00	10,00	10,00	10,00
75888	Autres	200,00	0,00	10,00	10,00	10,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>915 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>913 810,00</b>	<b>913 810,00</b>	<b>913 810,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>915 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>913 810,00</b>	<b>913 810,00</b>	<b>913 810,00</b>
084	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 372,60		1 953,00	1 953,00	1 953,00
752026	Rec... subv inv transférées cpte résultat	3 372,60		1 953,00	1 953,00	1 953,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>3 372,60</b>		<b>1 953,00</b>	<b>1 953,00</b>	<b>1 953,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destinées à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>		<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE</b>		<b>Délibération du</b>
Blens de faible valeur- Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		<b>Durée (en années)</b>	
Catégories de biens amortis		0	01/01/2000

Accusé de réception en préfecture  
 033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
 Date de télétransmission : 27/04/2026  
 Date de réception préfecture : 27/04/2026

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2,00	0,53	2,53	3,00	0,00	3,00	
Adjoint administratif TCN 18,55/35	C	0,00	0,53	0,53	1,00	0,00	1,00	
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	2,00	3,00	
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Coopérant adulte relais	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00	
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Religateur des APS principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Opérateur des APS Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - BUDGET CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - BP - 2026**

<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>	<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>	<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>	<b>6,00</b>	<b>6,00</b>
Adjoint d'animation								
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>0,53</b>	<b>11,00</b>	<b>11,53</b>	<b>0,53</b>	<b>12,00</b>	<b>12,00</b>	<b>2,00</b>
								<b>14,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

2646

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV  
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indices (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Contrat aduite relais	C	S	SMIC	0,00	A	A article L.5134-102 du code du travail
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A	CDD article L.332-23.1° du CGFT
Contrat de projet	C	ANIM	397	0,00	A	A article L.332-24 du CGFT
Educateur APS ou animateurs saisonniers	B	ANIM	442	0,00	A	CDD article L.332-23.2° du CGFT
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

Accusé de réception en préfecture  
033-200020779-20260423-FYCHO26\_00327-DE  
Date de transmission : 27/04/2026  
Date de réception en préfecture : 27/04/2026

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) FONCTION : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
332-8-7° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
332-10 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-12 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'emploi mentionnées à l'article L. 332-10.  
332-13 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, parcours en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
332-14 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, parcours en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - BUDGET CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - BP - 2026**

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

2646

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	22 614,27	22 614,27
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	22 614,27	22 614,27

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	22 614,27	22 614,27
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	22 614,27	22 614,27

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	1 953,00	1 953,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	17 706,40	17 706,40
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	15 753,40	15 753,40

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>1 953,00</b>	<b>1 953,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>1 953,00</b>	<b>1 953,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 953,00	1 953,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>17 706,40</b>	<b>III</b> <b>17 706,40</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>905,49</b>	<b>905,49</b>
10222	FCTVA	905,49	905,49
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>16 800,91</b>	<b>16 800,91</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 875,00	1 875,00
281534	Réseaux d'électrification	674,00	674,00
281838	Autre matériel informatique	6 212,91	6 212,91
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	329,00	329,00
28188	Autres immo. corporelles	7 710,00	7 710,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

<b>V – ARRETE ET SIGNATURE</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents : 16  
 Nombre de suffrages exprimés : 19  
 VOTES :  
 Pour : 18  
 Contre : 0  
 Abstentions : 1

Date de convocation : 09/04/2026

Présenté par la PRESIDENTE, Madame Véronique JUSOT  
 A Eysines, le 23/04/2026  
 La PRESIDENTE

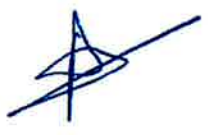


Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire.  
 A Eysines, le 23/04/2026  
 Les membres du Conseil d'Administration

M. Noam OUMEGHAR  
 Procuration remise à  
 Mme Jusot



Mme Amandine BETÉS



M. Richard CABRAFIGA



M. Rayan CHAFNI



Mme Valérie CHAZEAU



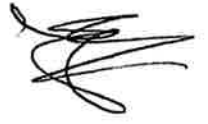
Mme Sophie DUPRAT



Mme Florence FAUBET-TEURLAY



M. Alain GILBERT



Mme Laurence PUYOOU



Mme Joëlle DUSSEAU



M. Bruno HUPIN




M Jean-Pierre LUTARD  
 Procuration remise à  
 M. RAYNAUD



M. Georges RAYNAUD



M. Stéphane BERNATETS  
 Procuration remise à  
 Mme RELION



Mme Carine BOURIAT



Mme Christine CABRAFIGA



M. Michel GOMINET



Mme Stéphanie RELION



Certifié exécutoire par La PRESIDENTE, compte tenu de la transmission en préfecture, le /04/2026, et de la publication le /04/2026  
 A EYSINES, le 23/04/2026

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.

Accusé de réception en préfecture  
 033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
 Date de télétransmission : 27/04/2026  
 Date de réception préfecture : 27/04/2026

Accusé de réception en préfecture  
033-200027779-20260423-EYCHO26\_00327-DE  
Date de télétransmission : 27/04/2026  
Date de réception préfecture : 27/04/2026

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE LA  
GIRONDE  
Arrondissement de  
BORDEAUX

COMMUNE D'EYSINES

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL  
D'EYSINES

Nombre des membres  
en exercice : 19

CERTIFIE EXECUTOIRE par la Présidente du Centre social et  
culturel d'Eysines  
Transmission Préfecture le :  
Publication au Centre social et culturel le :  
Affichage au Centre social et culturel le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 avril 2026  
N°03

OBJET : FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2026 – L'EYCHO CENTRE SOCIAL ET CULTUREL :  
ADOPTION.

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre social et culturel de la Ville d'EYSINES, convoqué le neuf avril deux mille vingt-six par Madame la Présidente s'est réuni dans la salle René Pujol à Eysines, sous la présidence de Madame Véronique JUSOT, Présidente.

PRÉSENTS :

- Au titre du collège des élus municipaux : Mme Amandine BETÉS, M. Richard CABRAFIGA, M. Rayan CHAFNI, Mme Valérie CHAZEAU, Mme Sophie DUPRAT, Mme Florence FAUBET-TEURLAY, M. Alain GILBERT, Mme Véronique JUSOT, Mme Laurence PUYOOU.
- Au titre du collège des associations : Mme Joëlle DUSSEAU, M. Bruno HUPIN, M. Georges RAYNAUD.
- Au titre du collège des habitants : Mme Carine BOURIAT, Mme Christine CABRAFIGA, M. Michel GOMINET, Mme Stéphanie RELION.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

- Au titre du collège des élus municipaux : M. Noam AÏT-OUMEGHAR
- Au titre du collège des associations : M. Jean-Pierre LUTARD.
- Au titre du collège des habitants : M. Stéphane BERNATETS.

Madame la Vice-Présidente présente le rapport suivant :

Le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026, dont vous avez chacun reçu un exemplaire intégral ainsi que la note de présentation prévue à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous deux soumis à votre approbation, s'équilibrent globalement en dépenses et en recettes à la somme de **1 067 640,96 euros**.

Soit pour la section d'investissement : 40 320,67 €.

Et pour la section de fonctionnement : 1 027 320,29 €.

Les chapitres budgétaires sont présentés et votés par nature aussi bien en fonctionnement, qu'en investissement.

Ceci étant, je vous demande de bien vouloir vous prononcer, chapitre par chapitre, sur le budget principal de l'Eycho Centre social et culturel de la Ville d'Eysines pour l'exercice 2026.

En section de fonctionnement :

⇒ En dépenses de fonctionnement :

Les chapitres

- 011 Charges à caractère général	pour : 18	contre : 0	abstention : 1
- 012 Charges du personnel et frais assimilés	pour : 18	contre : 0	abstention : 1
- 65 Autres charges de gestion courante	pour : 18	contre : 0	abstention : 1
- 66 Charges financières	pour : 18	contre : 0	abstention : 1
- 67 Charges spécifiques	pour : 18	contre : 0	abstention : 1
- 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	pour : 18	contre : 0	abstention : 1

⇒ En recettes de fonctionnement :

Les chapitres

- 013 Atténuation de charges	pour : 18	contre : 0	abstention : 1
- 70 Produits services, domaine et ventes diverses	pour : 18	contre : 0	abstention : 1
- 74 Dotations et participations	pour : 18	contre : 0	abstention : 1
- 75 Autres produits de gestion courante	pour : 18	contre : 0	abstention : 1
- 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	pour : 18	contre : 0	abstention : 1

⇒ En dépenses d'investissement :

Les chapitres

- 20 Immobilisations incorporelles	pour : 18	contre : 0	abstention : 1
- 21 Immobilisations corporelles	pour : 18	contre : 0	abstention : 1
- 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	pour : 18	contre : 0	abstention : 1

⇒ En recettes d'investissement :

Les chapitres

- 10 Dotations, fonds divers et réserves	pour : 18	contre : 0	abstention : 1
- 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	pour : 18	contre : 0	abstention : 1

Par ailleurs, afin de procéder à l'ensemble des actes relatifs à l'exécution de ce budget, je vous demande d'autoriser la Présidente de l'Eycho Centre social et culturel de la Ville d'Eysines à procéder à toutes les demandes de subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et des différents organismes partenaires chaque fois que cela sera opportun.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte les conclusions du présent rapport, mises au vote par 18 voix pour et 1 abstention.



Pour expédition conforme  
La Présidente du Centre social et culturel,

